Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Sicoflex S309 NAT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

La fabrication d'articles et pièces en plastique y compris le compoundage et la conversion. Récyclage possible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Ravago Distribution Center NV	
Rue:	Moerenstraat 85 A	
Lieu:	B 2370 Arendonk	
Téléphone:	+32 (0) 14672511	Téléfax: +32 (0) 14672012
e-mail:	sdsinfo@ravago.com	
Internet:	www.ravago.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+32(0)14672511
Seulement heures de bureau (8h - 17 h)

Information supplémentaire

application: injection. soufflage. extrusion. moulage par compression.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Cancérogénicité: Carc. 2
Mentions de danger:
Susceptible de provoquer le cancer.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Conformément à l'annexe I, section 1.3.4 du règlement CLP, une étiquette d'identification n'est pas exigée pour ce produit.

2.3. Autres dangers

Les risques de ce produit sont principalement associés à son traitement.
Voir section 11 pour l'information plus détaillée sur les effets de santé et les symptômes

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

polymère thermoplastique (ABS-FR)

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine			1-5 %
	215-175-0	051-005-00-X	01-2119475613-35	
	Carc. 2; H351			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
1309-64-4	215-175-0	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine	1-5 %
	par voie orale: DL50 = > 34600 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Assurer une aération suffisante.

Après inhalation

Assurer une aération suffisante.
En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.
Consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.
Ne pas retirer les croutes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants.
Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.
Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Sable.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. Oxydes nitriques (NOx). Bromure d'hydrogène (HBr). HF.
Monomères

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. (Granulé)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement. Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Autres informations

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

Préventions des incendies et explosion

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver dans un endroit frais.
Assurer une aération suffisante.

Conseils pour le stockage en commun

stabilité aue stockage:
température de stockage: < 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Il existe des limites d'exposition pour certains additifs utilisés dans ce produit. Cependant, ils sont incorporés au produit et dans des conditions de traitement normales, aucune exposition n'est à prévoir.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.
En cas d'un risque accru, en supplément :fibres synthétiques résistantes à la chaleur

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:En cas de dégagement de poussière.(demi-masque filtrant (DIN EN 149).)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide (Granulé)
Couleur:	naturel
Odeur:	inodore
pH-Valeur:	non applicable

Modification d'état

Point de fusion:	105-130 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point d'éclair:	non applicable

Inflammabilité

solide/liquide:	Aucune information disponible.

Dangers d'explosion

En cas de dégagement de poussière. Sujet àun coup de poussière.

Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non applicable

Température d'inflammation spontanée

solide:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	> 250 °C

Propriétés comburantes

non applicable

Pression de vapeur:	non applicable
Densité:	1.18-1.24 g/cm³
Densité apparente:	600 - 1000 kg/m³
Hydrosolubilité:	insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non applicable
Viscosité cinématique:	non applicable
Densité de vapeur relative:	non applicable

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Températures supérieures à la décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. Brome. Produits de pyrolyse, fluoré. Monomères.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine				
	orale	DL50 > 34600 mg/kg	Rat	IUCLID	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Selon nos expériences et les infos à disposition, ce produit n'a pas d'effet nuisible à la santé humaine si utilisé

conformément aux spécifications décrites. Contactez le producteur si la matière sera utilisée pour des applications spéciales, notamment dans le domaine alimentaire, hygiénique, médical ou chirurgical.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Insoluble dans: Eau.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] | [d]	Espèce	Source	Méthode
1309-64-4	trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1000 mg/l	96 h	Danio rerio		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	67 mg/l	72 h	Selenastrum cparicornutum		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	> 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Selon nos connaissances actuelles, ce produit est inerte et non dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Recyclage des matières possible. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV):	0%
2004/42/CE (COV):	0%

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):	- - sans danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:
trioxyde d'antimoine, trioxyde de diantimoine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Carc. 2; H351	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)